

10 novembre 2020

REDDITION DE COMPTES PSOC 2019-2020

Nouvelles à l'intention des organismes financés au PSOC

DÉMARCHES

Malgré les innombrables démarches que mènent vos regroupements régionaux et provinciaux depuis des semaines concernant la reddition de comptes au PSOC mission globale, nous ne pouvons toujours pas crier victoire face à la levée de l'obligation de tenir les AGA avant le 31 décembre 2020.

Cependant, nous ne pouvons pas non plus baisser les bras.

On nous annonce une réponse pour bientôt et nous espérons qu'elle sera positive. En attendant, **la solution pourrait être dans les mains des CISSS et des CIUSSS.**

En effet, nous savons qu'un grand nombre de CISSS et CIUSSS se sont engagés à faire preuve de souplesse envers les organismes qui, en raison de contraintes diverses, ne pourront tenir leur AGA dans les temps requis.

SUITE DES CHOSES

La CTROC et la TRPOCB continueront leurs démarches auprès du MSSS mais nous tenons à vous rassurer : tout indique que dans une majorité de cas, les CISSS et CIUSSS seront compréhensifs envers les organismes locaux et régionaux. Il en sera de même pour la DSSGAC (MSSS) face aux organismes et regroupements nationaux.

LES DÉMARCHES SE POURSUIVENT AUPRÈS DU MSSS MAIS...

TOUT INDIQUE QUE DANS UNE MAJORITÉ DE CAS, LES CISSS ET LES CIUSSS SE MONTRERONT COMPRÉHENSIFS ENVERS LES ORGANISMES LOCAUX ET RÉGIONAUX.

PRÉJUDICES

Notre principale préoccupation est **d'éviter que les organismes incapables de tenir leur AGA subissent des préjudices.** Nous avons des informations encourageantes à cet égard, mais le MSSS ne l'a pas encore annoncé.

PORTRAIT

Nous travaillerons dans les prochains jours à dresser un portrait complet de la situation. Nous vous reviendrons sous peu avec des informations complètes.

Solidairement, et à bientôt!